



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## Conseil d'administration

Séance ordinaire du 19 octobre 2014

Salle 3105, pavillon Maurice-Pollack

## Procès-verbal

---

### *Liste des personnes présentes – Conseil d'administration*

---

Caroline Aubry-Abel	Quentin de Dorlodot	Valérie Martel
Francis Beaudry	Yann Dumas-Richard	Christian Ménard
Audrey Bernard	Rodolphe Giorgis	Maxime Morin
Randy Bonin	Joé Habel	Patrick Morin
Guillaume Boucher	Laura Huet	François-Olivier Picard
Thierry Bouchard-Vincent	Justine Lalande	Louis-Alexis Porlier
Dominique Caron Bélanger	Mathieu Leblanc-Laberge	Louis-Pierre Trottier
Gabrielle Chagnon-Roy	Elsa Leclerc	
Florence Côté	Amylie Malouin-Lachance	

---

### *Liste des personnes absentes – Conseil d'administration*

---

Stéphane Chum-Chhin	Louis-Philippe Noël	Vincent Rodrigue
---------------------	---------------------	------------------

---

### *Liste des personnes présentes – autres*

---

Guy-Aume Descôteaux (présidence d'assemblée)	Thomas Pouliot (directeur des services)	Nicolas Grondin (prise de notes)
---	--	-------------------------------------

---

## **Projet d'ordre du jour**

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
  - 6.1. Officières et officiers
  - 6.2. Comité exécutif
  - 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Élections
  - 8.1. Conseil d'administration
    - 8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
    - 8.1.2. Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines (un poste)
    - 8.1.3. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
  - 8.2. Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver
  - 8.3. Comité de subventions et de commandites
9. Finances
  - 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
  - 9.2. États des résultats financiers de septembre 2014
  - 9.3. Vérification externe 2014-2015
  - 9.4. Rapports des services
10. Référendum 2014
11. Clôture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

Caroline Aubry (Présidence)

Bonsoir, ça va bien? Est-ce que vous pouvez éteindre vos bidules électroniques, merci! Bienvenue à Laura Huet et Guillaume Boucher, nouveaux administrateurs. Merci d'être là, ça va être un gros CA, alors j'espère que vous êtes en forme, malgré les examens.

Résolution CA-A14-10-19-01

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Louis-Alexis Porlier :*

Que la séance ordinaire du 19 octobre 2014 soit ouverte.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Caroline Aubry (Présidence)

Avant qu'on procède à la nomination, sachez que le comité de nomination de la présidence d'assemblée s'est réuni et que c'est M. Guy-Aume Descôteaux qui a été sélectionné. C'est ce pourquoi il est présent parmi nous.

Résolution CA-A14-10-19-02

*Il est proposé par Elsa Leclerc, avec l'appui de Gabrielle Chagnon-Roy :*

Que Guy-Aume Descôteaux et Louis-Pierre Trottier soient nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 19 octobre 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Présidence d'assemblée

Bonjour tout le monde! Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Guy-Aume Descôteaux et je suis étudiant en géographie depuis... un certain temps! J'ai aussi été président de la CADEUL l'année dernière et vice-président aux affaires institutionnelles l'année précédente. J'ai donc été amené à plusieurs reprises à présider des instances et à animer des réunions similaires à celle-ci. Je constate également qu'il y a des personnes présentes ici sans carton. Pourriez-vous vous identifier s'il-vous-plaît?

David Kirouac

Bonsoir, je m'appelle David Kirouac. Je suis étudiant en architecture.

Francis Lacelle

Salut, je m'appelle Francis Lacelle et je suis aussi en architecture.

Cassandra Gignac

Bonsoir, Cassandra Gignac, du bacc enseignement de français langue seconde.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Bonsoir! Avec votre accord, nous ajouterions un point 9.5 «Finances - Budget de l'agenda», entre «Rapports des services» et «Fonds de répartition des bénéfiques». Nous aimerions aussi interchanger 10. «Référendum 2014» et 11. «Gestion des filiales».

*Ajout à l'amiable du point 9.5 «Finances – Budget de l'agenda».*

*Permutation à l'amiable des points 10. «Référendum» et 11. «Gestion des filiales»*

François-Olivier Picard

Va-t-il y avoir une élection des postes pour le CRIA?

Maxime Morin (finances)

Non, les postes ont déjà été comblés.

Résolution CA-A14-10-19-03

*Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui de Christian Ménard:*

Que l'ordre du jour de la séance du 19 octobre 2014 soit adopté tel que modifié.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Le PV a donc été envoyé avec l'ODJ et je ne l'ai pas fait imprimé parce qu'on avait décidé de ne plus l'imprimer en CA.

Louis-Alexis Porlier

Je n'étais pas dans la liste des personnes présentes...

Présidence d'assemblée

C'est une excellente occasion de rappeler de signer la feuille de présence!

Résolution CA-A14-10-19-04

*Il est proposé par Justine Lalonde, avec l'appui de Randy Bonin:*

Que le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2014 soit adopté tel que modifié.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 5. Suites données aux résolutions antérieures

Maxime Morin (finances)

J'ai un petit *head-up* à vous donner à propos de ce qui se passe dans le dossier des garderies. Pour rappel, la CADEUL travaille pour avoir des garderies depuis 2010, depuis que les étudiants ont voté

de donner 5\$ par année pour le Super-PEPS. La CADEUL a eu une lettre qui lui confirmait qu'elle pourrait ouvrir 50 places en garderie subventionnées, mais on ne savait pas quand ça serait possible. Cet été, on a appris que ce serait à partir de 2019, mais on a reçu un document qui nous disait qu'on pourrait avoir accès aux subventions dès cette année sous certaines conditions. On a fait les démarches pour avoir une ouverture dès 2015, mais finalement, nous avons reçu une autre lettre du gouvernement qui nous disait qu'on y aurait droit seulement à partir de 2019. On s'est assis en exécutif pour y réfléchir et on s'est dit que le mandat qu'on avait, c'était d'ouvrir une garderie, pas forcément un CPE. Nous avons donc décidé d'aller de l'avant avec le projet, possiblement avec un 5\$ obtenu en référendum. On en avait déjà discuté en CA. On a aussi contacté l'AELIÉS pour voir comment ils pourraient nous appuyer.

Francis Beaudry (communications)

Au courant du mois de septembre, notre webmestre nous a annoncé qu'il comptait quitter son poste de webmestre, pour postuler pour le contrat de refonte de notre site web. Il sera disponible pour former le nouveau webmestre.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Je ne vous parlerai pas du comité de sélection de la présidence d'assemblée, car Mme Aubry en a déjà parlé. Par contre, je vais vous parler de l'adoption de l'ensemble des modifications aux règlements généraux, qui ont été votées lors de la dernière assemblée générale. Toutes les modifications ont été adoptées, mais certaines seront seulement appliquées à partir des prochaines élections, ce qui est notamment le cas pour les changements de nomenclature des postes de vice-président aux communications et de vice-président aux affaires internes.

Joé Habel

C'est à quel moment qu'on va commencer à réfléchir aux RG?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

La charte dit que c'est 5 ans après l'entérinement.

---

## **6.1. Rapports – Officières et officiers**

Caroline Aubry (présidence)

Comme on l'a dit au dernier CA, on ne donne plus de temps de lecture automatique pour les rapports d'officier. Par contre, il y a plusieurs nouveaux admins dans la salle, alors si vous le désirez, on peut quand même en prendre un.

Présidence d'assemblée

Y a-t-il des ajouts à effectuer?

Caroline Aubry (présidence)

Cette semaine, comme vous avez pu le voir, on a travaillé sur le FSSEP. Nous avons donc fait de la représentation pour faire valoir notre approche, en rencontrant la FECQ, la FAACUM et l'AESG-UQAM. Aussi, comme nous en avons discuté, il y a eu rencontre du comité de sélection de la présidence d'assemblée.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche)

Mercredi, j'ai rencontré Sarah-Caroline Poitras, du Bureau des services pédagogiques, pour discuter du comité d'évaluation des programmes et Mme Chamberland, l'ombudsman de l'Université, à propos de la révision du règlement disciplinaire. J'ai aussi eu une réunion avec les associations étudiantes d'éducation, dans le cadre de notre campagne sur les stages finaux.

Maxime Morin (finances)

J'ai eu une rencontre avec le Service de sécurité et de prévention et le Service des finances pour parler de la situation des portiers au Pub universitaire, que le Bureau de la sécurité publique oblige dorénavant à avoir des permis de *doormen*.

Francis Beaudry (communications)

J'avais oublié d'indiquer que j'ai fait le suivi avec l'Oktoberfest et que j'ai vu Mathieu Cassagne pour la refonte de notre site web.

Florence Côté (affaires externes)

Comme les autres exécutants, j'ai participé à l'épluchette de blé d'inde de l'AELIÉS. J'ai aussi rencontré Camille Godbout, de l'ASSÉ, pour parler des stages finaux en éducation, mais surtout du FSSEP. J'ai aussi assisté aux AG de l'ABEILL et de philosophie. Finalement, j'ai rencontré Vincent Isabelle pour parler du FSSEP dans le cadre d'un travail scolaire.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

J'ai pris part et coordonné le *tailgate* pour Centraide, le 27 septembre. Vendredi matin, à 7h, on aura des nouvelles sur ça.

Joé Habel

Aura-t-on des nouvelles sur les portiers bientôt?

Maxime Morin (finances)

Non. Pour mettre en contexte, le Bureau de la sécurité publique s'assure de la sécurité dans les édifices. Il y a deux situations à l'Uni. D'abord, en 2010, la loi a été modifiée et oblige depuis les portiers à avoir des permis, aussi bien les SOE en général et les portiers du Pub. Avant il y avait une entente entre l'uni et le Pub qui disait que si un portier était aussi SOE, il n'avait pas besoin de permis. Par contre, le BSP n'accepte plus et il fallait donc savoir si on pouvait renégocier quelque chose. Malheureusement, ça ne marchera plus.

Maintenant, la deuxième situation : les SOE se demandent s'ils ont besoin de permis, et ça on ne sait pas.

Gabrielle Chagnon-Roy

Je n'ai pas été au dernier CA, mais ça a parlé de la Coop des cafés et tu as assisté au dernier CA de la Coop.

Maxime Morin (finances)

Il y a un sous-point «Finances» sur ça.

## 6.2. Rapports – Comité exécutif

### Maxime Morin (finances)

J'ai fait passer des entrevues pour un poste d'adjoint aux finances et j'ai finalement choisi quelqu'un, M. Étienne Dion, étudiant en relations industrielles.

---

## 6.3. Rapports – Groupes de travail et comités

### Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Oui! Comme vous le savez, le comité de la question référendaire s'est rencontré à trois reprises dans les dernières semaines. On va y revenir au point 10.

### Francis Beaudry (communications)

Oui, comme vous ne le savez probablement pas, le comité de l'agenda s'est réuni. Il a notamment réfléchi à la place de la publicité. En faut-il plus? Moins? On a eu de belles discussions!

### Maxime Morin (finances)

Vous avez une feuille avec l'ensemble des projets qui ont été acceptés et refusés par le comité de subvention de la CADEUL. La plupart du temps, les projets refusés sont simplement des projets qui ne cadrent pas avec la politique de la CADEUL.

### Elsa Leclerc

Les projets qui n'ont pas de statut accepté ou refusé, qu'est-ce qui se passe avec eux?

### Maxime Morin (finances)

Mme Leclerc fait référence au *Nadeshicon* et au Bureau d'aide juridique. Ils ont été mis en dépôt car il manquait de précision.

---

## 7. Démissions et absences

### Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Pour vous faire un petit rappel, nous sommes dans l'année scolaire et donc pour que votre absence soit motivée, il faut qu'il y ait une très bonne raison et que ce soit envoyé d'avance dans un délai raisonnable. Ça prend deux absences consécutives ou quatre totales pour perdre sa place au CA. Il y a une administratrice qui a atteint cette limite. Mme Leclerc, je vous en ai fait part dans les dernières semaines. Il faudrait donc que vous vous justifiez au CA.

### Présidence d'assemblée

Mme Leclerc va s'expliquer et ensuite le CA pourra discuter de la possibilité de son retour parmi ses rangs.

### Elsa Leclerc

Pour le dernier CA, j'étais un peu malade, j'aurais vraiment voulu venir, mais je ne pouvais pas. Et pour l'AG, c'était un mercredi et j'ai deux laboratoires en même temps, alors je n'ai pas pu venir. J'ai voulu prévenir d'avance, mais j'ai oublié. Comme je suis en dernière année, je ne peux vraiment pas les manquer. Je pourrais comprendre si vous trouvez que ce ne sont pas des raisons valables, mais

pour tous ceux qui m'ont vu au CA, ils savent que je suis de bonne foi et que je peux continuer d'apporter quelque chose au CA.

Joé Habel

Pendant le CA où tu étais malade, est-ce que tu as écrit pour prévenir?

Elsa Leclerc

Honnêtement, je ne me rappelle plus.

*Sortie d'Elsa Leclerc.*

Yann Dumas-Richard

J'avais une question pour M. Trottier : est-ce qu'elle a écrit quand elle a été malade?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Non, je n'ai pas reçu de courriel de sa part.

Audrey Bernard

Comme Elsa le disait, elle a quelque chose à amener au CA. Malheureusement, ça fait deux fois en deux ans qu'elle vient se justifier parce qu'elle a trop d'absences. Je ne dis pas forcément de l'exclure, mais il faudrait au moins lui faire un avertissement plus sévère, je trouve ça dommage qu'elle se retrouve encore dans cette situation.

Gabrielle Chagnon-Roy

Je n'ai pas vraiment d'opinion sur la question, mais les règles viennent de changer, elles sont plus strictes, alors veut-on aussi appliquer les règlements de façon stricte?

Randy Bonin

Si on la réintègre, est-ce que le compteur repart à 0?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Non, elle serait à deux absences sur quatre possibles au total.

Yann Dumas-Richard

Moi, ce qui me dérange surtout, c'est qu'elle n'ait pas motivé son absence. C'est pas ben dur de justifier son absence. Il y a eu d'autres absents, mais au moins ils justifient.

Audrey Bernard

Est-ce qu'on peut demander le vote?

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui d'Audrey Bernard:*

Que Mme Elsa Leclerc soit réintégrée au sein du conseil d'administration

François-Olivier Picard

Est-ce qu'à l'amiable, on peut lui dire de justifier ses absences à l'avenir.

Présidence d'assemblée

Le message peut très bien être passé par M. Trottier, sans l'inclure dans la proposition.

Joé Habel demande le vote.  
Valérie Martel demande le vote secret.  
Justine Lalande et Rodolphe Giorgis sont nommés scrutateurs.  
Scrutin.  
La proposition est battue à majorité.

Elsa Leclerc réintègre la salle et on l'informe de sa destitution du conseil d'administration.  
Sortie d'Elsa Leclerc.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

J'ai reçu une lettre de démission de M. Louis-Philippe Noël.

Louis-Pierre Trottier procède à la lecture de la lettre de démission.

Résolution CA-A14-10-19-05

Il est proposé par Caroline Aubry, avec l'appui de Joé Habel:

Que la lettre de démission de Louis-Philippe Noël soit reçue.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée

Pour que ce soit clair au PV, la proposition de réintégration a été battue, mais pour que ce soit officiel, il faudrait une proposition de destitution.

Résolution CA-A14-10-19-06

Il est proposé par Joé Habel, avec l'appui d'Audrey Bernard:

Qu'Elsa Leclerc soit démise du conseil d'administration de la CADEUL.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mathieu Leblanc Laberge

Que se passe-t-il avec les comités sur lesquels elle siègeait?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Je vais faire une vérification cette semaine et on les remettra en élection au prochain CA.

---

## 8.1. Élections – Conseil d'administration

Groupe C : Aucune personne ne se présente.

Groupe F : Cassandra Gignac se présente.

Présidence d'assemblée

On se rappelle que ça prend les 2/3 des votes pour une élection au CA. La candidate aura trois minutes pour se présenter, suivi d'une période de questions de cinq minutes.

Cassandra Gignac

Oui, bonjour. Je suis VP externe de mon association, celle du bac en enseignement de l'anglais langue seconde. Je suis très impliquée, j'ai présenté tous nos dossiers à mon association. Je suis particulièrement contente qu'on ait voté une grève contre l'austérité le 31 octobre. Je suis très contente de l'implication politique de l'association. Nous avons aussi refait notre charte, et je travaille sur notre cahier de positions.

Patrick Morin

Quelle qualité ferait que tu serais bonne pour le CA?

Cassandra Gignac

Je suis intéressé par tout, surtout par la politique. Je consacre beaucoup temps à l'implication. Je fais aussi de la lecture pour les enfants.

Maxime Morin (finances)

Peux-tu nous dire quel est le rôle du CA?

Cassandra Gignac

C'est les finances, surtout. Voter les budgets, consulter les plans d'action, réfléchir à des nouvelles façons de rendre des services à des étudiants.

Yann Dumas-Richard

J'aimerais que tu nommes trois filiales de la CADEUL.

Cassandra Gignac

Saveurs Campus, le Pub de l'Université et le dépanneur Alphonse.

Patrick Morin

Tant qu'à y être, peux-tu nommer la dernière?

Cassandra Gignac

Les cafés l'Équilibre, au PEPS et au Stade TELUS, et à la Fabrique aussi.

Justine Lalande

Peux-tu définir le concept de collégialité?

Cassandra Gignac

Oui : quand une position se décide en CA, c'est de donner un appui quand même, c'est d'appuyer la décision même si on n'était pas d'accord.

François-Olivier Picard

Tu nous parles beaucoup de politique, mais sachant que le CA ne touche pas à la politique, pourquoi te présenter ici?

Cassandra Gignac

C'est une nouvelle expérience. Quand je fais quelque chose, je ne fais pas les choses à moitié. Par exemple, quand on a refait la charte, on partait de vraiment loin, avant c'était la charte d'économie de 2002.

Gabrielle Chagnon-Roy

Sièges-tu au caucus?

Cassandra Gignac

Oui.

Gabrielle Chagnon-Roy

Comment vois-tu ton rôle par rapport à l'un et l'autre?

Cassandra Gignac

Au caucus, je défends les positions de mon association pour des enjeux politiques. Ici, je me représente moi-même pour gérer la CADEUL et offrir des services aux étudiants.

Patrick Morin

Quelles sont tes expériences de gestion?

Cassandra Gignac

Je ne vais pas vous mentir, je n'en ai pas eu beaucoup. Je suis très impliquée, j'ai déjà eu des postes de responsable, mais c'était dans un camp de vacances. Je n'ai pas vraiment fait de gestion.

Audrey Bernard

Comment tes expériences passées pourront t'aider?

Cassandra Gignac

Je ne sais pas si ce sont vraiment mes expériences, mais plutôt qui je suis. Je suis quelqu'un d'organisée, dans mes études, partout.

Caroline Aubry (présidence)

Y a-t-il des dossiers spécifiques au CA qui t'intéressent particulièrement et si oui lesquels?

Cassandra Gignac

Ce qui m'intéresse particulièrement, c'est d'apprendre le fonctionnement de la CADEUL, de l'université. J'ai pas de dossiers précis, je suis encore nouvelle sur ces choses-là.

*Sortie de Cassandra Gignac*

Résolution CA-A14-10-19-07

*Il est proposé par Christian Ménard, avec l'appui de Justine Lalande:*

Que Cassandra Gignac soit élue à un poste du conseil d'administration de la CADEUL du groupe F «Lettres et sciences humaines».

François-Olivier Picard

Quand j'ai posé ma question, elle n'a pas vraiment répondu. Je voulais savoir pourquoi elle veut s'impliquer au CA et elle n'a pas vraiment répondu. Elle n'a pas de dossiers qui l'intéresse vraiment, elle est nouvelle et veut connaître comment ça marche.

Joé Habel

Je lui en veux pas pour ça, c'est difficile quand on rentre ici pour la première fois. Les questions qu'on pose, nous on s'y attend, mais la première fois, c'est épeurant. Ce qui l'intéresse beaucoup, c'est les affaires de grève et de politique, mais au pire, elle va apprendre et elle partira si ça ne l'intéresse pas.

Florence Côté (affaires externes)

Des précisions : c'est vrai qu'elle est nouvelle dans le milieu, mais on l'a vue à la CRAIE et comme elle était intéressée, on lui en a parlée.

Rodolphe Giorgis

Oui, pour répondre à mon collègue, elle semble bien connaître la différence caucus/CA. Même si elle ne connaît pas vraiment le CA, elle va apprendre.

Christian Ménard

Ce qui m'a intéressé, c'est qu'elle était bien préparée. Elle connaissait toutes les réponses aux questions, elle est allée chercher l'information.

*Personne ne demande le vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Cassandra Gignac est élue au conseil d'administration de la CADEUL.*

*Entrée de Cassandra Gignac.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Oui! Mme Gignac, si c'était possible, à la fin du CA ou au cours de prochaines semaines, de me rencontrer pour signer le contrat d'administrateur et discuter du CA.

Christian Ménard

Question de procédure : il ne faut pas entériner?

Présidence d'assemblée

C'était déjà une résolution, alors on n'a pas besoin d'une résolution supplémentaire. Les élections au CA sont un peu particulières. Si on avait eu deux candidats, il aurait d'abord fallu procéder à un vote pour départager le favori, puis un vote supplémentaire pour s'assurer qu'il recevait l'appui d'au moins les deux tiers du conseil d'administration.

---

## **8.2. Élections – Comité organisateur du Show de la Rentrée**

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

On a une situation un peu particulière : il y a des gens derrière moi qui veulent participer au CO, mais ils sont aux cycles supérieurs. Par contre, le Show sera peut-être au Vieux-Séminaire, on a déjà commencé à y travailler et ils sont sur ce dossier.

Valérie Martel

Comme ils sont membres de l'AELIÉS et pas de la CADEUL, je ne sais pas si on peut accepter. Est-ce qu'il y a une procédure pour ces cas-là?

Présidence d'assemblée

Si je me rappelle bien, comme ce comité n'est pas encadré par la charte ou une politique précise, le CA peut y nommer qui il veut.

Joé Habel

Pourquoi est-ce qu'on a décidé de faire ça au Petit Séminaire?

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Il y avait des problèmes au Grand Salon, surtout le manque de places, et l'asso d'archi nous a demandé si c'était possible de faire ça chez eux.

*Début de la période de mise en candidature.*

*Francis Lacelle se propose.*

*David Kirouac se propose.*

*Yann Dumas-Richard se propose*

*Fin de la période de mise en candidature.*

Présidence d'assemblée

Je leur laisserais deux minutes de présentation, puis trois minutes de questions. Voulez-vous les faire sortir?

Guillaume Boucher

Ils peuvent rester!

*Assentiment à l'amiable.*

Francis Lacelle

Bonjour, je suis candidat à la maîtrise en Architecture. J'ai eu l'idée folle cet été, ça fait longtemps qu'on en parle à l'ASSÉTAR, d'organiser des événements avec la CADEUL. J'ai siégé à l'ASSÉTAR dès ma première année comme VP interne. J'ai aussi été secrétaire aux communications. J'ai aussi organisé le colloque «Ousqu'on s'en va?», colloque étudiant avec Laval, Mcgill et l'Université de Montréal, débuté à partir de 2010. C'est pas mal ça pour mes implications. Je suis quelqu'un de très jovial, j'aime travailler avec les gens. Je suis allé voir Dominique sur le Show cet été et on y travaille depuis ce temps.

François-Olivier Picard

Vous voulez faire ça au Petit Séminaire?

Francis Lacelle

Oui.

François-Olivier Picard

Dans la cours intérieure?

Francis Lacelle

Oui.

François-Olivier Picard

C'est quoi votre vision pour ça?

Francis Lacelle

On voulait faire comme un Igloo Fest à Québec, c'est quelque chose qui manque. Avec le tremplin de la CADEUL, on pourrait y arriver. On voulait aussi que les autres facultés se rendent compte qu'il y a des facultés à l'extérieur du campus, faire rayonner l'École d'archi.

Présidence d'assemblée

Si personne n'a d'autres questions pour le candidat, nous passerions au suivant.

David Kirouac

Bonjour, moi c'est David. J'ai travaillé un an à l'interne comme organisateur socioculturel. Francis est bien en scelle sur les commandites et moi je suis plus sur la création d'ambiance, l'éclairage, ce genre de trucs. On en a jasé avec des contacts, voir ce qu'on pouvait faire avec notre argent.

Caroline Aubry (présidence)

Pouvez-vous en dire plus sur votre vision sur l'éclairage.

David Kirouac

Comme la cours du Séminaire, ce sont trois murs blancs avec des fenêtres, ça prend un *mapping* particulier. Par contre, comme ça a déjà été fait, on pourrait couper les coûts. On en est encore à évaluer les différentes possibilités.

Présidence d'assemblée

Y a-t-il d'autres questions pour le candidat? Non?

Yann Dumas-Richard

Bonjour, je m'appelle Yann, comme c'est écrit sur le carton. J'ai participé au Show comme bénévole à l'automne. Je suis bien conscient du problème de places et je suis curieux de voir ce que ça donnerait à l'extérieur. J'ai envie d'apprendre en organisant, d'avoir de l'expérience. Je pourrais aussi apporter de l'expérience, ça fait un an que je suis VP sociocul de Foresterie. J'ai pas de grand projet à apporter, mais j'ai ma motivation et mes bras.

Caroline Aubry (présidence)

Est-ce qu'il y a un volet du Show qui t'intéresse plus?

Yann Dumas-Richard

Je dirais d'abord l'aspect logistique, mais ça veut pas dire que je pourrais pas faire autres choses.

*Sortie des candidats*

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Je veux juste vous rappeler : inquiétez-vous pas, on ne sera pas juste quatre pour l'organisation de tout le Show. Ce serait juste eux qui serait responsable de vous donner des infos, de vous dire comment ça avance...

Valérie Martel

J'ai une question : comme là on va élire deux personnes qui prônent le Petit Séminaire, est-ce que ça coûte plus cher de faire ça là?

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Oui, ça coûte plus cher. On fait déjà des recherches de commanditaires, auprès de la ville, du RTC... Le Petit Séminaire a déjà donné son accord. On ne fera pas ça au Petit Séminaire si on n'en a pas les moyens. Francis est la personne la plus motivée que je connaisse, alors elle a déjà fait des démarches.

François-Olivier Picard

Je suis très emballé par le projet. C'est super beau dans la cours intérieure, c'est historique.

Caroline Aubry (présidence)

Si on décide de ne pas élire le candidat qui veut faire des projections sur les murs, je veux qu'on vole son idée, ce serait magnifique!

Rodolphe Giorgis

Si c'était dans le Vieux, ça pourrait attirer moins de monde, les gens des résidences par exemple?

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Notre premier partenaire, ça a été le RTC. Ils nous ont contactés avant qu'on le fasse, ils sont très intéressés. Mais c'est clair que ça va prendre de gros boosters.

Joé Habel

Les candidats seraient-ils quand même intéressés même si ça avait pas lieu là?

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Le 2<sup>e</sup> candidat, je ne sais pas, mais Francis, oui. Il fait une maîtrise en organisation d'événements, il veut vraiment travailler avec nous.

Gabrielle Chagnon-Roy

Je veux juste souligner le fait que ça serait bien d'avoir des gens de l'AELIES. Les relations avec l'AELIES sont inégales, alors c'est toujours bien d'avoir des gens à eux.

Dominique Caron-Bélanger

Oui, effectivement!

*Aucune demande de vote sur les trois candidatures.*

*Francis Lacelle, David Kirouac et Yann Dumas-Richard sont élus au comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver 2015.*

*Retour des candidats*

Résolution CA-A14-10-19-08

*Il est proposé par Caroline Aubry, avec l'appui de Maxime Morin:*

Que Francis Lacelle, David Kirouac et Yann Dumas-Richard soient élus au comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver 2015.

Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Départ de Francis Lacelle et David Kirouac.

---

### 8.3. Élections – Comité de subvention et de commandites

#### Maxime Morin (finances)

Oui, comme son nom l'indique, le comité de subvention et de commandites se rencontre une fois par mois, sauf peut-être décembre, pour donner des subventions et des commandites. La CADEUL reçoit une grosse pile de projets pour subventions et commandites, il faut consulter ces documents et appliquer les critères de subvention et de refus de la politique. Actuellement, le comité est constitué de M. Beaudry et moi-même, ainsi que de Mme Bernard et M. de Dorlodot.

#### Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Ce n'est pas un nouveau comité. Jean-Philippe Duphily siégeait dessus, mais il a démissionné au dernier CA et il faut donc combler son poste.

*Yann Dumas-Richard propose Cassandra Gignac.*

#### Cassandra Gignac

Je devrais en savoir plus avant de m'engager.

#### Maxime Morin (finances)

Il y a une pile de documents et on les sépare entre membres du comité. Après, on fait un retour en groupe et on les analyse selon la politique de subvention. On a reçu 35, 40 demandes à la dernière rencontre.

#### Présidence d'assemblée

Combien de temps est-ce que ça peut demander?

#### Maxime Morin (finances)

Une réunion d'une heure trente par mois peut-être.

#### Cassandra Gignac

Qui est dessus déjà pour savoir?

*Audrey Bernard, Quentin de Dorlodot et Francis Beaudry lèvent la main.*

*Cassandra Gignac accepte la mise en candidature.*

#### Cassandra Gignac

Je me suis présentée tout à l'heure, je ne crois pas avoir besoin de me représenter.

#### Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Outre le fait que tu viens un peu de te faire imposer cette candidature, est-ce qu'il y a quelque chose qui t'intéresse dans les projets étudiants?

Cassandra Gignac

Je vais les apprendre avec le travail dans le comité. Par exemple, notre asso... oh, c'est un conflit d'intérêt! Dans notre asso, on a le projet d'ouvrir un centre d'aide.

Francis Beaudry (communications)

Es-tu capable de lire une grille d'environ huit lignes?

Cassandra Gignac

Oui!

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Tu viens de nous dire que tu allais présenter un projet. Te sentirais-tu mal à l'aise de te retirer de la décision à cause de ton conflit d'intérêt?

Cassandra Gignac

Étant donné que je suis là en tant qu'individu et que c'est un projet d'asso, je ne crois pas que ce serait un conflit d'intérêt, même si j'aurais une préférence.

François-Olivier Picard

Serais-tu à l'aise de le dire au comité?

Cassandra Gignac

Hum, oui, je serais à l'aise de le dire.

*Sortie de la candidate.*

Gabrielle Chagnon-Roy

J'aimerais souligner le fait qu'on s'est tous déjà fait lancer dans un comité sans s'y attendre. De mon côté, ça a été au CROPA et ça a bien terminé. Là, elle a été *drillée* pour les questions de base, mais elle ne peut pas connaître tous les fonctionnements de base. Elle va apprendre vite qu'il faut sortir dans ce genre de cas.

Christian Ménard

C'est une bonne façon de s'intégrer au CA que de siéger sur une groupe de travail.

*Aucune demande de vote.*

*Cassandra Gignac est élue à l'unanimité au comité de subvention et de commandites.*

*Rentrée de la candidate.*

Résolution CA-A14-10-19-09

*Il est proposé par Christian Ménard, avec l'appui de Randy Bonin:*

Que Cassandra Gignac soit élué au comité de subvention et de commandites.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 9. Finances

### Résolution CA-A14-10-19-10

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui d'Audrey Bernard:*

Qu'un huis clos sur les délibérations soit tenu à partir de 19h24.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 9.1. Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances

*Discussions sous huis clos.*

### Résolution CA-A14-10-19-11

*Il est proposé par Valérie Martel, avec l'appui de Christian Ménard:*

Que la CADEUL entame des démarches en vue de trouver des fournisseurs de café pour ses filiales.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui d'Amylie Malouin-Lachance:*

Que la CADEUL vérifie si l'offre de café appliquée aux filiales serait applicable aux cafés étudiants et les informe de cette offre.

*Caroline Aubry demande un temps de rédaction.*

*La proposition est reformulée à l'amiable.*

### Résolution CA-A14-10-19-12

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui d'Amylie Malouin-Lachance:*

Que la CADEUL vérifie si les cafés étudiants peuvent être inclus dans l'offre des fournisseurs des cafés des filiales et les informe de ses démarches.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Pause de 10 minutes à partir de 20h26.*

*Suspension du huis clos.*

*Réouverture de huis clos.*

*Retour de la pause à 20h41.*

---

## 9.2. Finances – États des résultats de septembre 2014

*Discussions sous huis clos.*

Résolution CA-A14-10-19-13

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Randy Bonin:*

Que soient adoptés les états financiers de septembre 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### **9.3. Finances – Vérification externe 2014-2015**

*Discussions sous huis clos.*

Résolution CA-A14-10-19-14

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Caroline Aubry:*

Que la CADEUL et ses filiales fassent les démarches pour changer de vérificateur comptable, en vue d'offrir le contrat à Raymond Chabot Grant Thornton pour les trois prochaines années.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### **9.4. Finances – Rapport des services**

*Discussions sous huis clos.*

Résolution CA-A14-10-19-15

*Il est proposé par Christian Ménard, avec l'appui de Yann Dumas-Richard:*

Que soit adopté le rapport du Marché du livre usagé d'automne 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-A14-10-19-16

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Yann Dumas-Richard:*

Que soit adopté le rapport du Show de la Rentrée d'automne 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-A14-10-19-17

*Il est proposé par François-Olivier Picard, avec l'appui d'Amylie Malouin-Lachance:*

Que soit adopté le rapport de l'agenda 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Il est proposé par Mathieu Leblanc Laberge, avec l'appui de Valérie Martel:*

Que le point 10. «Référendum 2014» soit remis à une séance spéciale du CA.

*Valérie Martel demande la question préalable.*

Pour : 22

Contre : 1

*La question préalable est adoptée à majorité qualifiée.*

*Vote sur la principale*

Pour : 7

Contre : 9

Abstentions : 7

*La proposition est battue à majorité.*

Résolution CA-A14-10-19-18

*Il est proposé par Gabrielle Chagnon-Roy, avec l'appui de Rodolphe Giorgis:*

Que le point 10. «Référendum 2014» soit traité prioritairement.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-A14-10-19-19

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Justine Lalande:*

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à 23h00.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 10. Référendum 2014

*Pause de 10 minutes à partir de 23h00.*

*Retour de la pause à 23h11.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Bonjour tout le monde, je vais essayer d'être le plus clair possible, mais n'hésitez pas à poser des questions. C'est un sujet très très important! En plus, je vais essayer d'être dynamique et très pimpant!

Je vais essayer de structurer la présentation en deux grandes parties. La première, c'est la coquille du référendum, et non le contenu. Le personnel du référendum, la politique du référendum, etc. Ensuite, on va passer au contenu.

On va analyser le cahier référendaire. À la page 2, il y a une mention de l'application de la politique référendaire, notamment écrite par Mathieu Laplante-Goulet, mon «arrière-grand-père». Dans le cahier référendaire, tout respecte la politique référendaire. La politique a déjà été adoptée, mais le CA doit également veiller à ce qu'elle soit appliquée. Nous prendrons donc une proposition pour assurer son application.

Résolution CA-A14-10-19-20

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Louis-Alexis Porlier:*

Que la Politique référendaire soit adoptée telle quelle pour le référendum de 2014.

Florence Côté (affaires externes)

Où la trouve-t-on, la politique référendaire, en plus de ton gros cartable?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Sur l'onglet «Référendum 2014» du site web, avec tous les autres documents nécessaires au référendum.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On passe à la prochaine partie, «Présentation du comité référendaire». Il y a 4 membres : Justine Lalande, Rodolphe Giorgis, Joé Habel et Randy Bonin, en plus de Caroline et moi. Tout ce qu'il y a dans le cahier référendaire, le comité s'est penché dessus. Ce n'est pas quelque chose de *scrap* qu'on vous présente aujourd'hui, mais c'est quelque chose que vous devez inspecter pour vous assurer que c'est conforme à vos souhaits.

Je vous amène maintenant à la page 4, «Déroulement du scrutin», c'est là qu'il y a les détails sur la logistique. Il y aura deux formes de votes : électronique et papier. Le vote électronique peut durer jusqu'à 10 jours et se passe avant le vote papier. Il se fait à partir d'une plateforme de la DTI, avec une identification IDUL-NIP, pour s'assurer que les gens ne puissent voter qu'une fois. Le vote est ensuite comptabilisé dans une liste qui permet de savoir qui ne pourra pas voter en vote papier. Par exemple, si 9000 personnes sur 30 000 personnes votent électroniquement, on enlève ces noms de la liste et on donne ensuite la liste de 21 000 aux bureaux de scrutin. Par la suite, c'est le vote papier...

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Pourrait-on rappeler pourquoi on fait un référendum? Pour les nouveaux...

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Avec le plan directeur 2014-2015, on a reçu la position d'organiser un référendum de hausse de cotisation, afin d'avoir des flux monétaires supplémentaires. On s'est aussi fait donner le mandat en AG de poser une question sur des assurances collectives. Il y aurait aussi un aspect sur la halte-garderie, car on n'aura pas de subventions gouvernementales avant 2019. Une autre raison, c'est de participer au projet de résidences de l'Université Laval et le référendum est la façon la plus légitime de connaître l'opinion de nos membres sur ces questions.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Est-ce que nos nouveaux admins comprennent de quoi il est question et de l'importance?

*Assentiment général*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Ça va être un référendum immense, mais c'est très important pour connaître l'opinion des membres. Donc, après le vote électronique, il y a des bureaux ouverts, de 8h00 à 18h00 avec toujours deux scrutateurs aux bureaux. J'ai déjà envoyé une annonce sur le SPLA pour recruter des scrutateurs. Pensons que si nous avons dix bureaux, ça veut dire 20 scrutateurs, il faut donc s'y prendre tôt.

Après, il y a le décompte des résultats des bulletins papier, avec deux vérificateurs de scrutin, le directeur de référendum, le secrétaire de référendum et les présidents des comités partisans voulant être présents. Après, il y aura un CA spécial pour s'assurer que le déroulement a été conforme.

On arrive maintenant à l'aspect des comités partisans. Qu'est-ce que c'est? Ce sont des gens qui se sentent interpellés par une question et qui veulent mobiliser sur le sujet. Disons qu'on veut former un zoo, des gens vont faire un camp du Oui, d'autres un camp du Non, et ils essaieront de faire pencher l'opinion de leur côté. Il y aura un formulaire, qui nécessite la signature de 24 personnes, qui permet aux comités de se créer. Les comités peuvent être créés entre l'envoi de l'avis référendaire et jusqu'à 12 heures avant la période de référendum. Les comités existeront entre une semaine après l'envoi de l'avis et la date limite du dépôt des plaintes.

Les comités ont accès à un budget pour des activités, qui serait, selon notre budget, de 300\$. Aucune activité ne peut être faite sans la création d'un comité partisan. Tu ne peux pas donner de tract sans comité et si ça arrive, le président ne remboursera pas la dépense. On ne peut pas non plus faire d'activités partisans à la vue d'un bureau référendaire. S'il y a 10 questions Oui/Non, ça fait que pour les comités partisans, il y a un maximum de...

«20» s'exclame l'assemblée.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Oui! Maintenant, examinons le comité des plaintes. Celui-ci étudie les plaintes portées par des gens qui jugent que le président de référendum a contrevenu à ses devoirs. Un comité indépendant se penche sur ces plaintes et juge s'il a bien ou mal agi. Le comité sera formé de la présidente de la corporation et de deux administrateurs élus ce soir.

Il y a aussi le comité d'enquête de la CADEUL, le comité suprême de plainte. Si même le comité d'appel fait l'objet d'une plainte, c'est le comité d'appel qui se penchera dessus. Il est formé d'un délégué du caucus, d'un administrateur et d'une des trois personnes élues par l'AG pour assurer sa présidence.

Florence Côté (affaires externes)

Si le comité d'appel fait une erreur *full grave*, est-ce que ça peut remettre en question le référendum?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Oui, ça pourrait effectivement annuler une des questions. Le directeur de référendum reçoit les plaintes sur le référendum. Les plaintes sur le directeur, c'est le comité d'appel qui les prend. Et les plaintes sur le comité d'appel, c'est le comité d'enquête...

Maintenant, pour revenir aux bureaux de scrutin. Il y a deux scrutateurs à chaque : un qui coche les noms et qui les vérifie. Je voulais cette année utiliser une méthode moins archaïque, avec des listes électroniques, qui permettent de voter n'importe où et qui se mettent à jour en temps réel. L'autre scrutateur s'occupe de vérifier que le bulletin de vote est valide. Tous les scrutateurs sont assermentés par des gens légalement en mesure de le faire.

Randy Bonin

Est-ce que le système électronique a été testé?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

En 2011, le système de vote avait été très problématique et il était possible de voter 15 fois. Heureusement, la plateforme a été révisée par la DTI et ça rend la corruption des données impossible.

Présidence d'assemblée

Pour précision, l'ancienne plateforme a été conçue par le *tech* de la CADEUL, pas la DTI.

Caroline Aubry (présidence)

Pour préciser, il est possible de voter 25 fois, mais c'est juste le dernier résultat qui est retenu.

Florence Côté (affaires externes)

Tu parlais bien des listes électroniques du scrutin papier?

Randy Bonin

Oui!

Florence Côté (affaires externes)

Ah, là on se comprend! Donc, on va faire comme à l'AG et utiliser quelque chose comme Google Drive.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Il y a aussi le fabuleux logiciel Microsoft Access!

Gabrielle Chagnon-Roy

Je ne m'en fais pas pour la sécurité, mais pour l'antonymie, comment ça va marcher?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Il va y avoir deux listes : une avec seulement les identités, pour compter qui a voté, et une seconde avec juste les résultats.

Caroline Aubry (présidence)

Il va y avoir une entente avec la DTI qui dit qu'ils vont nous donner juste la liste avec les identifiants. On ne pourra pas lier les deux.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

En plus, ce serait illégal d'avoir les deux. On s'est penché sur le nombre optimal de bureaux de scrutin, afin d'avoir le plus de bureaux de scrutin possible. Par contre, on ne peut pas avoir 13 bureaux dans 13 pavillons, on exploserait notre budget et ce serait l'enfer logistiquement. On a voulu avoir quelque chose qui maximise le *reach*, en bon français, et minimise les coûts. On aurait cinq bureaux, ouverts deux jours de suite dans chaque pavillon. Par exemple, on aurait deux jours au Vachon et deux jours au Pouliot. Dans le document, il y a les dates, avec dix pavillons différents, avec deux jours à chaque fois.

*Louis-Pierre Trottier procède à la lecture de la liste des bureaux de scrutin.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Malheureusement, on ne peut pas en mettre dans certains pavillons plus petits, mais il faut faire quelques choix. Est-ce que ça vous convient? Des questions sur ces choix ou notre fonctionnement? Insultes, commentaires?

Amylie Malouin-Lachance

Pourquoi exclure le Desjardins?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On a voulu avoir des pavillons avec le plus d'étudiants, où les étudiants... étudient. Au Desjardins, les gens ne sont que de passage.

Randy Bonin

Dans le cas de la Fabrique, est-ce qu'on trouve que deux jours, un pavillon très loin, c'est pas mal loin, ça peut être court?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Comme je le disais, la Fabrique, c'est ouvert les 24 et 25, et le Vieux-Séminaire, les 26 et 27. C'est pour ça qu'on a voulu faire deux jours consécutifs, car c'est rare d'avoir deux jours de congés de suite. En plus, on a six jours de scrutin électronique.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

En plus, il faut prendre en compte que dans ces deux pavillons, il n'y a pas énormément d'étudiants.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

En plus, comme je le disais, les étudiants peuvent voter dans n'importe quel pavillon. J'ai aussi pensé à un horaire, avec deux chiffres de scrutateur. Donc, les bureaux sont ouverts à chaque fois durant dix heures, avec deux chiffres de cinq heures.

On va donc passer au calendrier référendaire. Si on adopte les différentes questions, c'est à ça que ça ressemblerait. Par contre, si on adopte des choses en CA spécial, je mettrai ça à jour.

*Louis-Pierre Trottier procède à la lecture de la liste des dates du calendrier référendaire.*

François-Olivier Picard

Je me demandais si on allait parler de budget.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Le budget a déjà été adopté avec le budget annuel, mais si vous voulez, on peut faire un *refresh*.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Comme il faut faire l'envoi de l'avis le 19 octobre à minuit, est-ce que ça pose problème si on le fait plus tard?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Ça ne pose pas problème, c'était à titre indicatif.

Florence Côté (affaires externes)

Est-ce que ça va déranger le potentiel candidat à la direction du référendum?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Il est au courant qu'il va peut-être faire un envoi durant la nuit.

Pour préciser sur la formation des comités référendaires, le directeur ne va pas refuser la création d'un comité si ça respecte les normes, sauf s'il y en a deux pour la même option. Alors, il procéderait à une fusion.

Ensuite, on en arrive à la période référendaire. Ça mange quoi en hiver? C'est là qu'ont lieu les activités partisanes, l'affichage, etc.

Ensuite, le 16 novembre a lieu la fin de la période de formation des comités, douze heures avant la période de votation. La période de votation début le 17 novembre à 00h01 dans la nuit, avec le vote électronique, jusqu'au 23 novembre à 23h59. Dès que c'est terminé, la DTI envoie la liste au directeur de référendum, qui met ses dossiers à jour. Les bureaux de scrutin ouvriront le 24 novembre

à 8h00. Le 27 à 20h00, c'est la fin du vote et ensuite débute le dépouillement, avec les gens dont j'ai parlé.

Randy Bonin

Au cas où il y a un *bug*, je doute que ça arrive, mais au cas où, est-ce qu'il y a une procédure?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

C'est arrivé en 2011. Dans ce cas, un avis est envoyé et la période de vote est déplacée d'une journée.

Le vendredi 28 novembre à 8h00, il y a aura un CA spécial d'entérinement. Le 28 novembre à midi, si c'est entériné, le directeur envoie un avis. Puis, après ça, il y a une semaine avant la fin des dépôts de plaintes. Les comités partisans restent formés jusque-là. Le mandat du directeur se termine avec le dépôt de son rapport.

Quentin de Dorlodot

Pourquoi ne pas avoir fait le CA spécial le dimanche à 18h?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Pour des raisons d'urgence, afin que ça ait lieu aussitôt que possible. De plus, ça doit être entériné à l'intérieur de 72h après la fin du scrutin.

Florence Côté (affaires externes)

En plus, ça va être le CA spécial le plus court.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Oui, il suffit simplement de vérifier que selon les balises déjà définies, tout est conforme.

Caroline Aubry (présidence)

Ça va être vraiment court, mais c'est vraiment très important. Après, on ira prendre une bière... un mimosa!

Quentin de Dorlodot

Donc, on va entériner avant la fin du dépôt des plaintes?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Oui, c'est comme ça que ça fonctionne, la période de plainte va toujours plus loin. Il peut y avoir des plaintes même après la fin du référendum.

Quentin de Dorlodot

Donc, si le CA entérine la décision, le CA donne au comité d'appel la possibilité de revenir sur le résultat du référendum?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Effectivement, si le comité d'appel décide par la suite qu'il y a eu bris grave, il peut avertir le CA qu'il faut annuler le résultat.

Présidence d'assemblée

L'entérinement est nécessaire avant la publication des résultats. Par la suite, les plaintes peuvent se poursuivre. Le comité d'appel n'est pas final et doit faire des recommandations au CA pour lui dire s'il faut annuler le scrutin.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

J'aimerais savoir, à mesure qu'on discute, comment ça va marcher pour le Oui et le Non?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On va y venir, mais d'abord, ça prend une proposition d'adoption du contenant que je viens de présenter. Il faut comprendre qu'en cas de force majeure, le CA pourra revenir sur ça. Par contre, on adopterait la coquille tout de suite.

Résolution CA-A14-10-19-21

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Gabrielle Chagnon-Roy:*

Que les dispositions relatives concernant le déroulement du référendum 2014 soient adoptées telles que présentées dans le cahier référendaire.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On passerait donc à la direction du référendum, à la page 3, qui est très important. Il y a quatre grands acteurs. J'ai déjà parlé du comité d'appel et du comité d'enquête, mais il y a aussi le directeur de référendum. Ses rôles sont de veiller au respect du règlement référendaire, de recevoir les plaintes, de signer les communications officielles et de rédiger un rapport sur le déroulement de la campagne et du scrutin. Ce directeur est comme omniscient. Il va avoir un bras, ça va être moi son bras, je vais m'occuper de toute la petite pâte à modeler du référendum, ça va être moi, le secrétaire de référendum. Je vais l'assister et m'assurer que les procédures soient respectées, que les documents nécessaires soient produits et que le directeur est bien informé.

Randy Bonin

Est-ce que le président peut changer l'emplacement d'un bureau de vote?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Il peut le faire seulement en cas de force majeure.

Randy Bonin

Est-ce qu'il doit demander au CA?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

C'est le genre de choses qu'il peut faire de lui-même.

Présidence d'assemblée

C'est le genre d'info qui se retrouve dans le rapport final du président.

Quentin de Dorlodot

Donc, il pourrait revenir sur les dates?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Il ne pourrait pas y toucher, c'est coulé dans le béton. Il pourrait juste, par exemple, échanger deux bureaux de vote parce que ça marche mieux.

Le rôle du directeur, c'est vraiment de s'assurer que les choses se passent bien, c'est vraiment un rôle plus omniscient.

Maintenant, je vais vous parler d'une candidature qui serait optimale pour ce poste. Le dernier référendum de la CADEUL a eu lieu en 2011 et il était organisé par Mathieu Laplante-Goulet, diplômé en droit. Il a depuis supervisé l'organisation d'autres référendums. Il a aussi écrit une partie de la politique référendaire et est dûment assermenté pour les référendums. Il est aussi membre de la Croix-Rouge et administrateur du Québec et travaillé sur les RG de la CADEUL.

Rodolphe Giorgis

Est-ce qu'il va apparaître à un moment devant le CA?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Certainement lors du dépôt de son rapport. Aussi, durant le dépouillement et peut-être lors de la formation des scrutateurs.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Il était aussi un conférencier lors du camp des associations.

Florence Côté (affaires externes)

Effectivement.

Quentin de Dorlodot

Est-ce que le fait qu'il soit à Montréal va poser problème?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On a vérifié et la politique n'oblige le directeur d'être là qu'à deux moments, auxquels il pourra assister. Aussi, en cas d'urgence, il pourra se débrouiller.

Randy Bonin

Est-ce que ça pourrait faire l'objet d'une plainte, s'il n'est pas à Québec?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Si quelqu'un se sent lésé, quelqu'un pourrait le faire, mais il respecte entièrement la politique référendaire. Aussi, en 2011, le directeur était aussi sur la route.

Quentin de Dorlodot

Est-ce que la candidature a été traitée par le comité référendaire?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

J'en ai parlé au comité et le comité semblait bien à l'aise.

Résolution CA-A14-10-19-22

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Dominique Caron-Bélanger:*

Que Mathieu Laplante-Goulet soit nommé directeur du référendum 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On va maintenant aux superviseurs de dépouillements, comme des scrutateurs écrits *fancy*. Sans blague, c'est vraiment important. Ce serait deux administrateurs votés ici et qui s'assureraient que le dépouillement soit fait dans les règles de l'art. Ils vérifieraient que le processus et le résultat sont conformes. C'est très important, mais ils n'agissent que lors du dépouillement et en s'assurant que le rapport du président est conforme.

Dominique Caron-Bélanger (affaires internes)

Qui fait ça?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Comme j'ai dit, deux membres du CA.

Le secrétaire de référendum, comme j'ai dit, est le bras droit du président de référendum. C'est lui qui fait le travail de terrain. Il traite les formulaires de dépenses, transmet les plaintes, etc. Vous comprenez la logique. Dans la politique référendaire, c'est par défaut le VP instit, moi, qui s'en charge. Par contre, il faudrait l'entériner.

Résolution CA-A14-10-19-23

*Il est proposé par Rodolphe Giorgis, avec l'appui d'Amylie Malouin-Lachance:*

Que Louis-Pierre Trottier soit nommé secrétaire du référendum 2014.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On passerait donc aux élections des superviseurs de dépouillement.

Présidence d'assemblée

Pour confirmer, les superviseurs ne peuvent pas être au comité d'appel.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Effectivement! En plus, les scrutateurs, les superviseurs et les membres du comité d'appel ne peuvent pas se présenter sur un comité partisan.

Quentin de Dorlodot

UN superviseur?

Louis-Pierre Trottier

Deux superviseurs et deux membres du comité d'appel.

*Ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de superviseur.*

*Quentin de Dorlodot propose Rodolphe Giorgis, qui accepte.*

*Randy Bonin se propose lui-même.*

*Fermeture de la période de mise en candidature.*

Rodolphe Giorgis

Je trouve ça très important de travailler sur la supervision du référendum. J'étais sur le comité de la question et j'ai trouvé ça très intéressant. J'y ai réfléchi au bout et je veux m'impliquer jusqu'au bout! Pour les nouveaux, je suis étudiant en philo, 1<sup>er</sup> cycle.

Randy Bonin

Pour les nouveaux, je suis Randy Bonin, je suis 2<sup>e</sup> année en économie. J'ai déjà supervisé des scrutins, au cégep et pour Sciences et génie, et je ne crois pas qu'il y a déjà eu des plaintes.

*Sortie des candidats*

*Personne ne demande le vote.*

*Rodolphe Giorgis et Randy Bonin sont élus à l'unanimité.*

*Retour des candidats.*

Résolution CA-A14-10-19-24

*Il est proposé par Dominique Caron-Bélanger, avec l'appui de Justine Lalande:*

*Que Rodolphe Giorgis et Randy Bonin soient élus superviseurs du référendum 2014.*

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On arrive donc à la nomination des membres du comité d'appel. Encore une fois, ça va prendre deux membres du CA. C'est très important, même si c'est possible que le comité ne se réunisse pas.

*Ouverture de la période de mise en candidature pour le comité d'appel.*

*Rodolphe Giorgis propose Joé Habel, qui accepte.*

*Randy Bonin propose Quentin de Dorlodot. Celui-ci est inéligible, siégeant déjà sur le comité d'enquête de la CADEUL.*

*Cassandra Gignac se propose elle-même.*

*Fin de la période de mise en candidature.*

Joé Habel

Joé Habel, 4<sup>e</sup> année en génie physique. J'ai aussi été sur le comité référendaire.

Gabrielle Chagnon-Roy

En étant sur le comité, est-ce que tu as commencé à te former des opinions sur les sujets abordés?

Joé Habel

Non, je me sens neutre. Par contre, je connais déjà bien la politique référendaire, je trouve ça pratique pour le rôle.

Cassandra Gignac

Je me suis déjà présentée plus tôt, alors je crois que ça va être correct.

Gabrielle Chagnon-Roy

Quelles sont tes motivations pour faire partie de ce comité?

Cassandra Gignac

Pour réfléchir si c'est vraiment éthique, ce qui s'est passé.

Rodolphe Giorgis

As-tu déjà participé à un référendum de près ou de loin?

Cassandra Gignac

Euh... non.

*Sortie des candidats.*

*Personne ne demande le vote.*

*Joé Habel et Cassandra Gignac sont élus à l'unanimité sur le comité d'appel.*

Résolution CA-A14-10-19-25

*Il est proposé par Justine Lalande, avec l'appui de Patrick Morin:*

*Que Joé Habel et Cassandra Gignac soient élus au comité d'appel du référendum.*

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Alors, là, on a pas mal une coquille à date. Cette coquille-là sera pas mal ce qui encadre le référendum. Maintenant, il faut voir ce qu'il y aura dedans.

Je vous amène à la page 7, où il est écrit «Libellés». C'est important de poser les questions de la façon la moins biaisée possible. Néanmoins, avant de poser les questions sur les questions elles-mêmes, il faut réfléchir sur les sujets qui seront traités et sur leur pertinence.

Randy Bonin

Pourrait-on projeter les questions à l'écran?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Bien sûr!

*Ajustements techniques*

Présidence d'assemblée

Donc, avant de travailler sur les libellés, on va d'abord se demander s'il est pertinent de poser certaines questions en référendum.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Donc, première question, celle sur la cotisation de la CADEUL. Celle-là, on n'a pas le choix de l'avoir, vous nous avez déjà donné le mandat de le faire.

La question #2, le financement de la garderie. Comme Max vous l'a expliqué tantôt, notre garderie ne sera pas sous le mode subventionné avant 4 ans. Comme une garderie, ça coûte pas mal cher, on voudrait débloquer une cotisation de 5\$ jusqu'à l'été 2019 pour subventionner le projet. Avez-

vous des questions sur l'idée générale sur une cotisation de 5\$ pour une garderie CADEUL jusqu'à l'été 2019?

Maxime Morin (finances)

À titre d'information, les coûts pour 50 places en garderie s'établissent à 700 000\$. Sans subvention, ça revient à 16\$ pour 5h, 9,20\$ avec cotisation par bloc de 5h, moins avec AELIÉS.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche)

Je déduis du considérant que même si le référendum ne passe pas, on ouvre quand même une garderie.

Maxime Morin (finances)

Effectivement, ce serait un casse-tête de financement, mais on irait quand même l'avant, en cherchant d'autres solutions.

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche)

C'est aussi dans l'optique de savoir, pour les gens, comment voter. Ils voudront savoir si la garderie ouvre quand même.

Maxime Morin (finances)

Ouin, là, c'est une question pour tout le monde...

Thierry Bouchard-Vincent (enseignement et recherche)

En effet, c'est pour le CA.

Quentin de Dorlodot

Il me semble qu'ici, on est moins sur le principe et plus sur le libellé.

*Résolution CA-A14-10-19-26*

*Il est proposé par Gabrielle Chagnon-Roy, avec l'appui de Justine Lalande:*

Que le référendum inclut une question sur la levée d'une cotisation dédiée au financement d'une garderie.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On passerait maintenant à la question #3, sur le «quartier de la vie étudiante». Il s'agit d'un projet que 300 à 400 places de résidences, ainsi que des services aux étudiants, avec des services, comme des douches pour cyclistes par exemple, qui valorisent les transports collectifs, une maison internationale et des espaces collectifs, pour par exemple des services d'associations : une brûlerie CADEUL, une buanderie CADEUL... Pour l'instant, la question est de savoir si on veut que les étudiants se demandent s'ils veulent payer 10\$ par session durant 20 ans. Ça semble beaucoup, mais l'Université a besoin de cet argent-là et le projet ne pourrait avoir lieu sans ça. La question est aussi posée aux cycles supérieurs.

*Résolution CA-A14-10-19-27*

*Il est proposé par Rodolphe Giorgis, avec l'appui de Randy Bonin:*

Que le référendum inclut une question sur la levée d'une cotisation spéciale visant le financement d'un quartier de la vie étudiante.

Caroline Aubry (présidence)

C'est écrit dans le plan directeur qu'on pose cette question, alors on est pas mal obligés...

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On arrive donc à la question #4, sur les assurances collectives. Dès le début de l'automne, on a passé une consultation en ligne avec la plateforme Survey Monkey, qui nous a dit que les étudiants étaient visiblement intéressés à avoir une assurance collective, qui couvrirait médicaments, soins, dents, lunettes... contre une cotisation qui pourrait être remboursable. On est donc couvert automatiquement, mais on peut être remboursé et perdre notre couverture. La question aujourd'hui n'est pas de savoir quelle police on veut, mais si on veut demander si les étudiants sont prêts à négocier une telle entente. On irait ensuite négocier l'entente la plus avantageuse.

Randy Bonin

On n'a pas un mandat de l'AG sur ça?

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

Effectivement, on a déjà un mandat de l'AG sur ça, on peut ne pas renverser une position de l'AG.

Présidence d'assemblée

C'est déjà un mandat d'AG, donc on ne prendra pas de position ce soir.

Louis-Pierre Trottier (affaires institutionnelles)

On arrive donc à la question #5, la plus litigieuse, à savoir si on veut qu'Impact Campus fasse une hausse de cotisation. Impact nous a fait deux présentations pour dire que leurs revenus publicitaires sont en baisse depuis des années, d'environ 15% par année. Donc, ils seront bientôt dans une situation critique. Impact demande donc à augmenter leur cotisation, d'un dollar au premier cycle. Ils ont aussi demandé à l'AELIES. Si Impact n'a pas cette cotisation, ils ont d'autres options, comme de reposer la question plus tard ou publier seulement en ligne. Aussi, il faut savoir qu'Impact peut pas faire son référendum de son propre côté. Ils pourraient à un autre moment, mais là, ils en profitent pour le faire en même temps que nous.

*Il est proposé par François-Olivier Picard, avec l'appui de Justine Lalande:*

*Que la question de cotisation d'Impact Campus soit posée au référendum 2014.*

Résolution CA-A14-10-19-28

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Caroline Aubry:*

*Que le huis clos rétroactif soit tenu sur toutes les délibérations entourant la question d'Impact Campus.*

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Résolution CA-A14-10-19-29

*Il est proposé par Louis-Pierre Trottier, avec l'appui de Joé Habel:*

Que la proposition sur la question d'Impact Campus soit mise-en-dépôt jusqu'à un CA spécial tenu au cours de la prochaine semaine.

*Randy Bonin demande le vote.*

Pour : 12

Contre : 4

Abstentions : 4

*La proposition est adoptée à majorité.*

*La principale est mise-en-dépôt.*

Résolution CA-A14-10-19-30

*Il est proposé par Caroline Aubry, avec l'appui de Randy Bonin:*

Que l'ensemble des questions à traiter en point 10. «Référendum 2014» soient reportées jusqu'au CA spécial.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 13. Levée de l'assemblée

Résolution CA-A14-10-19-31

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Randy Bonin:*

Que la séance du conseil d'administration soit levée.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*La séance est levée à 2h10.*

**Le procès-verbal a été adopté en séance ordinaire du 16 novembre 2014.**



**Louis-Pierre Trottier**

*Vice-président aux affaires institutionnelles*